



Conseil municipal du 20 mars 2017

Motion

Considérant:

- que Fair Trade Town est une campagne internationale qui vise à promouvoir le commerce équitable;
- que cette campagne remporte déjà un vif succès dans 24 pays;
- que l'objectif de la campagne est de distinguer environ 55 villes ou communes suisses d'ici à 2018 et de toucher ainsi plus de 1 million d'habitants dans notre pays;
- que Fair Trade Town est soutenue par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO);
- que, pour obtenir la distinction Fair Trade Town, la ville candidate doit satisfaire à cinq critères qui portent sur la disponibilité de produits du commerce équitable sur son territoire, ainsi que l'utilisation de ces derniers dans les entreprises, les institutions et la société civile;
- qu'elle doit également mettre en œuvre une politique d'information et de sensibilisation auprès d'un maximum de partenaires travaillant ou en relation commerciale avec la Ville du Grand-Saconnex;
- que cette démarche de solidarité internationale s'intègre bien à l'engagement de la Ville du Grand-Saconnex en matière de solidarité locale, notamment à travers son Agenda 21;
- que la campagne Fair Trade Town doit permettre à la Ville du Grand-Saconnex de valoriser tout ce qu'elle fait déjà, conformément aux principes qui sous-tendent cette campagne,

le Conseil municipal invite le Conseil administratif

à briguer la distinction Fair Trade Town attribuée aux villes et aux communes qui s'engagent en faveur du commerce équitable.

Francisco Bradley Pierre Eckert Alvina Garcia Angelica Pruncu Cutile Marianne Schirato

Annexe : conditions de d'adhésion

Chacun peut participer à Fair Trade Town. Il suffit d'être motivé. Qu'on soit instituteur, étudiante, vendeur, entrepreneuse ou employé communal, chacun peut prendre l'initiative de faire de sa ville ou de sa commune une Fair Trade Town.

Pour obtenir la distinction Fair Trade Town, il faut remplir les **cinq critères suivants :**

1. La ville ou la commune se prononce en faveur du commerce équitable.
2. Un groupe de travail coordonne l'engagement de la ville ou de la commune en faveur du commerce équitable.
3. Les commerçants et les restaurateurs proposent plusieurs produits issus du commerce équitable.
4. Les institutions et les entreprises utilisent des produits issus du commerce équitable.
5. La population est sensibilisée au commerce équitable.

Certains critères ne peuvent être remplis que par les autorités communales, p. ex. la constitution d'un groupe de travail ou la déclaration en faveur du commerce équitable.

En revanche, chacun peut contribuer aux autres critères : les commerces, les restaurants et les hôtels peuvent proposer des produits issus du commerce équitable.

Les écoles et les associations peuvent également s'impliquer. Le profil internet de la ville ou de la commune peut être complété au fur et à mesure.

Les cinq critères seront vite remplis si tout le monde **s'y met**.

PARTICIPER EN TANT QUE VILLE OU COMMUNE

Une ville ou une commune ne peut pas recevoir la distinction Fair Trade Town sans le concours de ses représentants politiques et administratifs. La participation des pouvoirs publics est donc très importante. Outre remplir les critères 1 et 2, les villes et les communes peuvent contribuer encore davantage à la réussite de la campagne.

Voici comment participer en tant que ville ou commune :

- Prendre la **décision officielle** de briguer la distinction Fair Trade Town.
- Créer un **groupe de travail** chargé de coordonner toutes les activités débouchant sur la distinction.
- Soutenir la campagne par une modeste **contribution annuelle**. En contrepartie, la ville ou la commune bénéficie d'une assistance tout au long de la campagne.

Le montant de la contribution est fixé en fonction du nombre d'habitants :

- 400 CHF : jusqu'à 1000 habitants
 - 900 CHF : de 1000 à 5000 habitants
 - 1400 CHF : de 5000 à 10 000 habitants
 - 1900 CHF : de 10 000 à 50 000 habitants
 - 2500 CHF : plus de 50 000 habitants.
-
- **Publier des comptes rendus réguliers de la campagne** dans les canaux de communication et créer un lien vers www.fairtradetown.ch sur le site internet de la commune ou lancer une **campagne médiatique «Devenons une Fair Trade Town»** et **s'assurer le soutien de personnalités locales**.
 - Lors de **manifestations**, sensibiliser le public à la campagne et au commerce équitable, par ex. avec les idées suivantes:
 - Organiser le **concours de l'entreprise la plus équitable** pour inciter l'économie locale à privilégier le commerce équitable.
 - Nommer une **Miss ou un Mister Fair Trade** (une personne qui s'engage fermement en faveur du commerce équitable) en collaboration avec les médias locaux. La/Le gagnant(e) sera honoré(e) à l'occasion de la manifestation annuelle consacrée au commerce équitable.
 - Organiser un **tournoi fair trade de baby-foot en grandeur nature** avec des personnalités locaux, avec **Fair Battles XXL**.